



DIPLÔME D'ÉTAT DE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE
Session du 06 octobre 2022

Liste des admis

(*) Les noms figurant sur cette liste sont ceux des candidats ayant autorisé la publication de leur nom sur Internet

MONS	Lise
VARIN	Sacha

Limoges, le 06 octobre 2022

P/Le directeur régional,
La responsable de l'unité formation/certification
Paramédicales de Limoges,



Anne Valérie PHELIPOT

« Cette liste ne présente qu'un caractère déclaratif et ne peut créer de droit au profit des candidats y figurant. Seul le procès-verbal établi par le jury fait foi. Toute erreur fera donc l'objet d'une rectification »